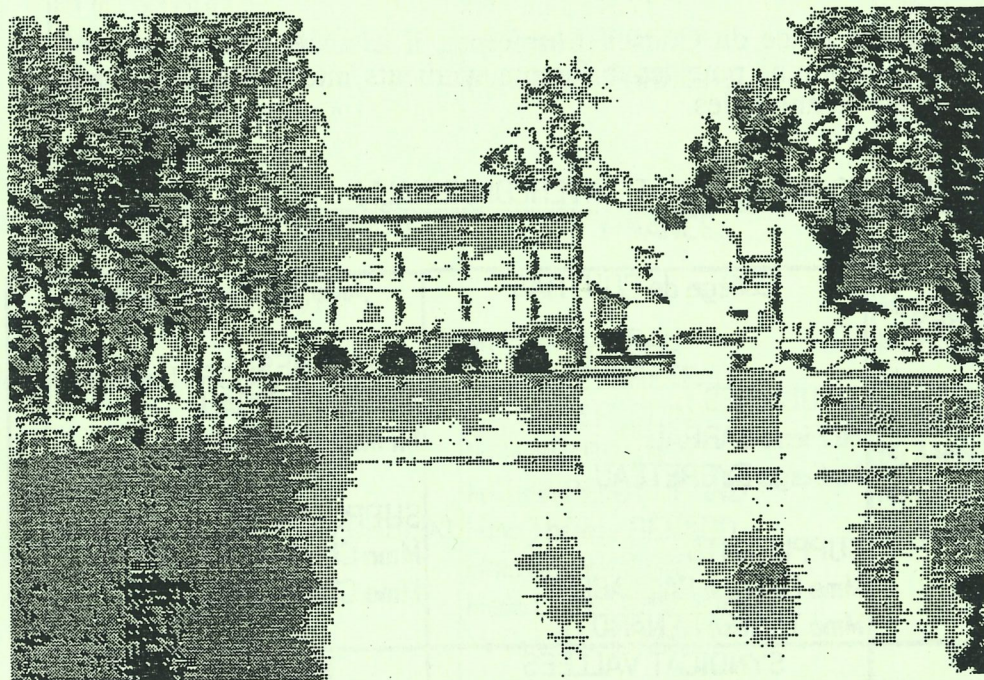


PORCHERES

Informations municipales



Bulletin
numéro 7

Année 1995

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les 11 et 18 juin, vous avez élu les Conseillers Municipaux de la commune.

Lors de sa première réunion de Juin, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire. Pour la 7ème fois consécutive, Monsieur BARRAU a été élu à l'unanimité. Il a ensuite été procédé à l'élection des 4 adjoints.

Ont été élus dans l'ordre : Mr EYGRETEAU, Mr FROUIN, Mr RULLIER et Mr DURAND.

Mr EYGRETEAU, en accord avec Monsieur le Maire, souhaite que les adjoints puissent travailler en équipe, chacun prenant et assumant la responsabilité d'un secteur déterminé sous le contrôle du Maire.

En effet, dans un contexte où la gestion d'une commune s'avère de plus en plus complexe, aussi bien sur un plan financier qu'au niveau des exigences de plus en plus contraignantes de l'administration, il devient indispensable qu'un Conseil Municipal utilise les compétences et la disponibilité de chacun pour participer à l'effort communal.

Il va de soi que les prises de décisions continueront à se situer au niveau du Maire et de l'ensemble des conseillers, mais chaque adjoint, dans son domaine, aura un rôle de préparation à ces décisions (par exemple, recenser les travaux à exécuter, faire établir les devis...) puis un rôle d'organisation et de surveillance des travaux décidés. Ils pourront être aidés en cela par les commissions mises en place.

Après concertation entre les adjoints, les responsabilités ont été ainsi partagées :

Mr EYGRETEAU : Administration, finances et coordination,
 Mr FROUIN : Routes et travaux en général,
 Mr RULLIER : Affaires sociales,
 Mr DURAND : Bâtiments et espaces verts.

Pour compléter la mise en place du Conseil Municipal, il a ensuite été procédé à la désignation des délégués de la commune pour les différents syndicats intercommunaux, puis à la composition des commissions communales.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

ADDUCTION D'EAU St-MEDARD DE GUIZIERES TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Adrien PEYROUX SUPPLEANTS : Mr Guy GAUTRIAS Mr Noël MERCIER	Collège de COUTRAS TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Serge EYGRETEAU SUPPLEANTS : Mme Claudine CAILLABERE Mme Thérèse RENARD	Aide à Domicile d'ABZAC TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Michel RULLIER SUPPLEANTES : Mme Claudine CAILLABERE Mme Chantal BION
D.F.C.I. Défense de la Forêt contre les incendies Mr Michel RULLIER Mr Jean-Pierre DURAND Mr Jacques PIRON Mme Claudine CAILLABERE Melle Céline DURANDEAU Mr Jean PIERRONNET Mr Guy GAUTRIAS Mr Noël MERCIER	SYNDICAT VALLEES ISLE ET DRONNE pour le développement économique et touristique du Canton de Coutras TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Serge EYGRETEAU SUPPLEANT : Mr Guy GAUTRIAS	MISSION LOCALE pour les Jeunes - LIBOURNE TITULAIRE : Mr Michel RULLIER SUPPLEANTE : Melle Céline DURANDEAU A titre consultatif : Mr Serge EYGRETEAU
S.I.T.A.V.I. de GUITRES S.I. Aménagement vallée de l'isle TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Michel RULLIER SUPPLEANTS : Mr Serge EYGRETEAU Melle Céline DURANDEAU Mr Jacques PIRON	P.S.O. de LIBOURNE TITULAIRE : Mr Michel RULLIER SUPPLEANT : Mr Serge EYGRETEAU	ELECTRIFICATION de St-Philippe d'Aiguilhe TITULAIRES : Mr Pierre BARRAU Mr Rolland FROUIN SUPPLEANTS : Mr Guy GAUTRIAS Mme Anne-Marie PICAUD
TRANS'V.I.L. à GOURS DELEGUES : Mme Claudine CAILLABERE Mr Jean-Pierre DURAND	Syndicat du Libourmais (Ordures ménagères) TITULAIRE : Mr Serge EYGRETEAU	

COMMISSION COMMUNALE D'ACTIONS SOCIALES		ECOLE + CANTINE
Membres du Conseil	Hors Conseil	Mr Pierre BARRAU Mr Serge EYGRETEAU Mr Michel RULLIER Mr Rolland FROUIN Mme Claudine CAILLABERE Mme Thérèse RENARD Mme Chantal BION Mr Noël MERCIER
Mr Pierre BARRAU Mr Michel RULLIER Mme Claudine CAILLABERE Mme Chantal BION Melle Céline DURANDEAU	Mme M. Claude GAUTRIAS Mr Paul ESTEVE Mr René BERGERE Mme Arlette BARRIERE	
PERSONNEL COMMUNAL	FINANCES	ROUTES
Mr Serge EYGRETEAU Mr Rolland FROUIN (cantonnier) Mr Jean-Pierre DURAND Mr Michel RULLIER (Mr LONDEIX)	Mr Pierre BARRAU Mr Serge EYGRETEAU Mr Rolland FROUIN Mr Michel RULLIER Mr Jean-Pierre DURAND Mme Thérèse RENARD Mme Chantal BION Melle Céline DURANDEAU Mr Guy GAUTRIAS	Mr Pierre BARRAU Mr Rolland FROUIN Mr Jean PIERRONNET Mr Noël MERCIER Mr Jacques PIRON Mr Christophe DUBOURDY Mr Guy GAUTRIAS
CIMETIERE	FETES	
Mr Michel RULLIER Mr Jean-Pierre DURAND Mr Christophe DUBOURDY Mr Jean PIERRONNET Mr Rolland FROUIN Mr Guy GAUTRIAS	Membres du conseil	Hors conseil
	Mme Thérèse RENARD Mr Michel RULLIER Mr Christophe DUBOURDY Mme Claudine CAILLABERE Mr Jean-Pierre DURAND Mme Anne-Marie PICAUD Mr Rolland FROUIN Mr Guy GAUTRIAS	Mr Georges EYRAUD Mr Jacquemin Mr Marcel SABALZA Mr Marcel AICOBERRY Melle Cathy CLION Mr Serge PICAUD
BIBLIOBUS		
Mme Claudine CAILLABERE Melle Céline DURANDEAU		
AGRICULTURE et CALAMITES AGRICOLES		BATIMENTS COMMUNAUX
Membres du conseil	Hors conseil	Mr Pierre BARRAU Mr Serge EYGRETEAU Mr Michel RULLIER Mr Rolland FROUIN Mr Jean-Pierre DURAND Mr Jean PIERRONNET Mr Noël MERCIER Mr Christophe DUBOURDY
Mr Michel RULLIER Mr Jacques PIRON Mr Guy GAUTRIAS Mr Noël MERCIER Mr Rolland FROUIN	Mr J. François BOUFFARD (chambre d'agriculture) Mr Alain BORELLA (élevage) Mr Gilles RENVERSADE (viticulture) Mr Florent SAUTEREAU (élevage)	

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu participer à la rédaction des articles de ce journal, sans oublier le secrétariat de la mairie pour son travail d'impression et de mise en page.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 1994 - 1995

VOIRIE :

Outre le goudronnage d'une partie des VC 6 et VC 7 et l'aménagement du carrefour du Chalbat déjà annoncés dans la précédente édition de ce journal, nous avons pu réaliser l'élargissement et le busage de la route qui va vers le cimetière, grâce à une subvention provenant du produit des amendes de police. Fin 1994 les travaux annuels de rebouchage des trous ont été effectués sur l'ensemble du réseau. Cette année, ces travaux d'entretien ont déjà été répertoriés et pourront être entrepris après le 15 août. Un programme de curage de fossés sera aussi réalisé d'ici la fin de l'année.

ECLAIRAGE PUBLIC :

13 lampadaires supplémentaires ont été installés dans différents villages de la commune. Ces travaux ont été subventionnés à plus de 50% par le Syndicat Intercommunal d'électrification.

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX (sur le terrain derrière l'école) :

Les premiers travaux d'implantation d'un plateau en grave rouge ont été réalisés fin juin. Les équipements sportifs pourront être installés courant septembre après la fête.

ECOLE :

Courant 1994, l'isolation phonique et le chauffage de la salle d'évolution pour la gymnastique ont été réalisés. Pour la rentrée 95, outre les différents travaux d'entretien courant, l'ouverture d'une porte de communication entre les 2 salles de classe primaire est en cours et la classe de Madame BERRY sera repeinte.

BATIMENTS :

En supplément des travaux à l'école, le précédent conseil municipal avait envisagé la réfection de la toiture du foyer communal. En raison de notre volonté de construire une salle neuve, il ne sera procédé qu'à des travaux d'entretien. Par contre, la petite toiture de la sacristie sera refaite.

Un bureau du maire a été installé dans une salle du 1er étage de la mairie.

ACHAT DE MATERIEL :

L'aménagement en mobilier du bureau du maire a été réalisé. De plus, la mairie est maintenant équipée d'un mini-central téléphonique et d'un FAX.

L'achat d'un "robot" semi-industriel est prévu pour remplacer celui de la cantine pour lequel on ne trouve plus de pièces. L'achat d'un nettoyeur à vapeur aspirateur est également envisagé.

BERGE DU CIMETIERE :

Un nouvel éboulement s'est produit en janvier 94 dans le prolongement des travaux de renforcement déjà réalisés. Le conseil municipal a toujours été très hésitant à poursuivre des investissements pour de tels travaux. Cependant, après étude, il apparaît qu'entre les subventions d'état (35%) et celles du Conseil Général (50%), on arrive à un total de 85% de prise en charge des travaux. Il ne resterait donc que 15% du montant des travaux à financer. Ce serait alors une bonne occasion d'en terminer une fois pour toutes avec ce problème.

ECOLE

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, le maintien des trois classes à Porchères n'était qu'un sursis. Cette année, de nouveau, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a programmé la fermeture d'une classe. Et pourtant, l'effectif global du regroupement pédagogique Porchères-St-Antoine était supérieur à celui de l'an passé!...

Malgré l'intervention des Maires des deux communes, malgré l'interpellation du Ministre de l'Education Nationale par le Président du Conseil Général, la décision de fermeture a été confirmée. Il faut dire qu'entre temps, quelques parents, inquiets de cette éventualité, ont préféré inscrire leurs enfants dans d'autres écoles. La baisse d'effectif que cela a provoqué ne nous permet plus de tenter une dernière démarche auprès de l'administration de l'Education Nationale.

Il faut donc se résigner maintenant à ce que le regroupement pédagogique fonctionne avec 4 classes : 2 à Porchères et 2 à St-Antoine. Les enseignants aidés par le conseiller pédagogique et l'Inspecteur de la circonscription ont procédé à une nouvelle répartition des élèves entre les 2 écoles.

Il devient maintenant indispensable que chacun prenne conscience de l'importance de la vie de l'école dans nos petites communes rurales. C'est, en effet, un des derniers maillons de ce qui forme l'unité d'une population. Il est capital que nos enfants vivent ensemble et apprennent à se connaître pendant toute leur scolarité primaire. Cela crée des liens indissociables entre ceux qui seront demain les habitants de Porchères et c'est sans doute la seule manière qu'ils gardent le sens de leurs racines et l'attachement à leur commune. Nos petites communes sont menacées à notre époque où il faut être unis pour survivre ; sachons donner à nos enfants les moyens de garder la maîtrise du destin de la commune.

On se doit, d'autre part, de répéter que l'enseignement donné à Porchères et à St-Antoine est un enseignement de qualité, qui n'a rien à envier aux autres écoles du canton. On en a pour preuve l'analyse des résultats de nos enfants qui poursuivent leurs études au collège de Coutras.

Enfin, rendons hommage au travail fourni auprès de nos enfants par Monsieur LEBRET pendant 6 années scolaires. Cette fermeture l'oblige à demander son changement. Nous avons su apprécier son dévouement et son ouverture d'esprit. Nous tenons à le remercier et à lui exprimer nos vœux de réussite dans sa nouvelle affectation.

SECURITE

Comme nous le signalions dans la précédente édition de ce journal, nous sommes toujours préoccupés par le danger présenté par le carrefour de Larret lorsqu'on arrive de St-Christophe. Une première mesure d'urgence, qui est loin d'être suffisante, a été prise par arrêté municipal pour limiter la vitesse sur le CD 10. Notre souci reste d'éviter qu'un accident grave se produise à ce carrefour avant qu'une décision soit prise.

A cet effet, Mr BARRAU, Conseiller Général, a demandé au Directeur de la Commission des Infrastructures du Département de se déplacer sur les lieux pour constater les risques et prendre les mesures qui s'imposent. Cette visite a eu lieu le 18 juillet en présence des responsables de la D.D.E. Tous ont pu se rendre compte de la réalité du danger et envisager les solutions les meilleures à ce problème en tenant compte des données réelles du terrain.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL : "TRANS'V.I.L."

Il regroupe des communes des cantons de Lussac et de Coutras - dont PORCHERES.

Dans quel but ?

Il propose un service de transport par véhicule adapté de l'intérieur du lieu de départ jusqu'à l'intérieur du lieu d'arrivée, de même pour le retour.

Pour qui ?

Pour les personnes à mobilité réduite :

- en fauteuil roulant,
- non voyantes,
- âgées (+ de 70 ans) vivant seules et ne pouvant pas utiliser de véhicules personnels,
- des cas non prévus ci-dessus seront délibérés en commission.

Quelles démarches accomplir ?

Retirer en mairie un dossier d'inscription ; la mairie émettra un avis favorable ou non.

Comment utiliser ce service ?

Un seul numéro de téléphone à appeler : 56 57 90 92

Pour quels déplacements ?

1er cas : Démarches administratives : Le chauffeur prend en charge l'utilisateur pendant la totalité du déplacement.

2ème cas : Nécessités personnelles : Le chauffeur n'accompagne plus pendant la démarche mais on peut emmener une tierce personne qui elle voyagera gratuitement.

Combien ça coûte ? Où peut-on se rendre ? Quand ?

Du lundi au vendredi de 8 H à 19 H.

Le samedi de 8 H à 12 H.

- Trajet dans le secteur géographique : Abzac, Camps, Francs, Gours, Petit-Palais, St-Antoine sur l'Isle, Porchères, St-Christophe de Double, St-Médard de Guizières, St-Sauveur de Puynormand, St-Seurin sur l'Isle, Tayac et Coutras.

- Trajet Aller-retour : 1 ticket.

- Trajet vers Libourne : Aller-retour : 2 tickets.

- Trajet vers Bordeaux : Aller-retour : 5 tickets.

1 ticket = 15 Frs. Vente de tickets par carnet de 10 auprès du chauffeur ou à la mairie.

Comment s'est formé ce syndicat ?

Initiative : Mairie de Gours

- en partenariat avec le conseil général de la Gironde,
- dans le cadre de l'association TRANSADAPT spécialisée dans le transport des personnes à mobilité réduite,
- par convention avec les communes adhérentes moyennant participation financière annuelle et révisable.

EN CONCLUSION : N'hésitez pas à utiliser ce service dont l'objectif à vocation sociale permet de pratiquer - selon les termes du Président du Conseil Général - "en priorité absolue : la solidarité entre les hommes et les territoires."

ENVIRONNEMENT

Syndicat Intercommunal de la vallée de l'Isle : S.I.T.A.V.I.

Programme pour l'année 1995.

Les travaux d'entretien des bordures de l'Isle se feront sur une longueur de 600 mètres en amont du barrage et sur 1000 mètres en aval de la passerelle piétonne. Ils consisteront en coupes sélectives, en enlèvement des arbres tombés ou encépés dans la rivière et en replantations.

L'accès se fera par des moyens terrestres en aval de la passerelle, travaux estimés en zone 3, et par des moyens terrestres et nautiques pour la partie amont du Barrage, estimés en zone 2.

Perspectives :

Les biefs de Laubardemont, Abzac et Penot, accessibles au bateau "La fleur de l'Isle", pourraient être ouverts, sous certaines conditions à définir, à la navigation publique après adaptation de certains ouvrages.

Il existe deux points qui empêchent la navigation sur une plus grande partie de la rivière : l'écluse de Lapouyade, sas occupé par une micro-centrale électrique et le canal de Porchères fermé par le pont de la RD 123.

Le rétablissement d'une navigation, faisant appel à des pratiques parfois oubliées et à l'existence d'un patrimoine important représenté par les barrages, canaux, écluses datant du milieu du XIXème siècle et par d'anciens établissements hydrauliques, est un atout important pour le développement du tourisme dans la vallée de l'Isle.



AGRICULTURE

Fonds de Gestion de l'Espace Rural : F.G.E.R.

Dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, un fonds de gestion de l'espace rural, a été mis en place en direction des agriculteurs ou de leurs groupements, pour financer des prestations d'entretien et de mise en valeur de l'environnement rural qui devront contribuer à la réhabilitation des petits cours d'eau, au nettoyage des friches, à la réfection des chemins ruraux, à l'entretien des forêts non productives, aux plantations à but cynégétique, etc...

Ces actions doivent avoir un intérêt collectif et privilégier les démarches partenariales.

Ce fonds d'un montant de 5,5 millions de francs pour le département de la Gironde, intervient par voie de convention et rémunère les services rendus par des personnes physiques ou morales à la hauteur de 80% du montant T.T.C.

Pour tout renseignement, les agriculteurs intéressés peuvent s'adresser à la mairie.

TOURISME

Pôle de séjour organisé : P.S.O.

Le P.S.O. est un outil qui vient de se mettre en marche pour les 60 communes des 9 cantons qu'il regroupe, pour une politique touristique cohérente. Le secteur intéressé s'étend sur le Libournais, la région de St-Emilion, les vallées de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne et représente 86 000 habitants.

Les douze communes du canton de COUTRAS adhèrent à cette structure et sont représentées par Mr André CATALAN, Maire de St-Médard de Guizières (Vice-Président).

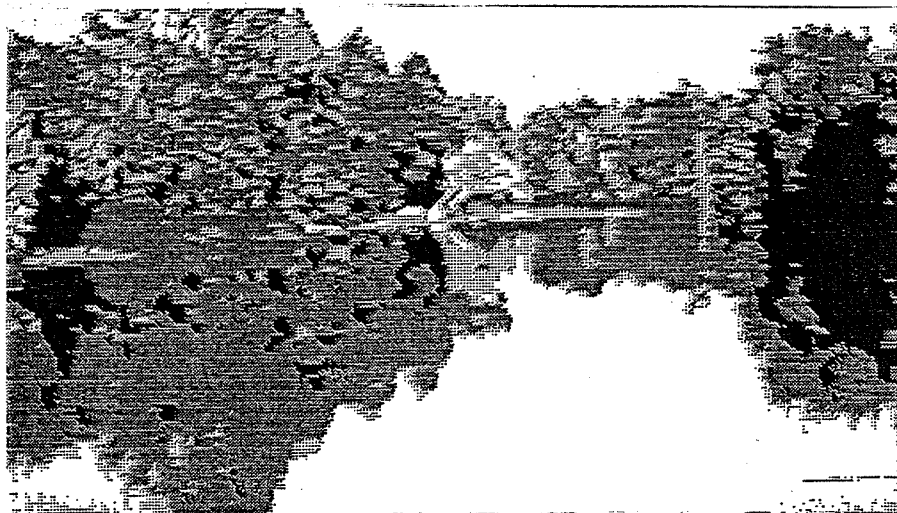
La contribution financière communale est de 5 Frs par habitant.

Après un travail préparatoire de 4 ans, le P.S.O. est né lors de la réunion du mardi 26 juillet où le nouveau bureau a été élu. Son président est Mr Pierre BERNARD, Adjoint au maire de Libourne.

Cinq commissions ont été mises en place

- Tourisme rural et culturel
- Secteur viti-vinicole
- Forêts et rivières
- Communication externe
- Partenariat

Elles sont chargées de la préparation des études de décisions, du suivi des procédures et des présentations au comité de concertation et conduiront la réflexion sur les actions à mener pour les 3 années à venir.



ATOUTS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE

La commune est située sur les bords de l'Isle, aux portes de la Forêt de la Double.

MOULIN DU BARRAGE : le seul moulin de la région fonctionnant encore à la force de l'eau et produisant une farine traditionnelle et de qualité grâce au savoir-faire de Monsieur BARRAU.

SAFRANIERE : du Petit Musset, produisant un safran pur et garanti sans additif, d'une valeur gustative reconnue. Récolte en Octobre-Novembre. Vente de produits artisanaux à base de safran. Visite de la safranière en fleurs au moment de la récolte.

ECOMUSEE : s'attachant à retracer la manière de vivre au XIXème et au début du XXème siècle.

PISCINE DE LAGRAVE : dans un cadre de verdure, bassin de 25 m. Tennis.

LES RIVES DE L'ISLE : offrent la possibilité de pêche et de promenades. Un programme de mise en valeur est mis en place grâce à un syndicat intercommunal (SITAVI).

INFORMATIONS GENERALES

MAIRIE

La mairie est ouverte le : LUNDI : de 14 H à 17 H

MARDI : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

JEUDI : de 14 H à 17 H

VENDREDI : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Fermeture le mercredi toute la journée

Les Adjoints assurent une permanence le samedi de 10 H à 12 H.

Au moment des congés, les horaires du secrétariat peuvent être modifiés. Les heures d'ouverture sont alors affichées à la porte de la mairie et chez les commerçants.

Depuis cette année, la mairie est équipée d'un FAX qui peut, sous certaines conditions, être utilisé par les habitants de la commune.

Si vous désirez utiliser ce service, renseignez-vous auprès du secrétariat.

ORDURES MENAGERES

Vous avez toujours la possibilité de commander des conteneurs poubelles aux mêmes conditions que celles que nous vous avons proposées au mois de mai, soit avec environ 50 % de réduction.

Nous vous rappelons les prix :

MODELES	PRIX T.T.C.
120 litres	180,00 F
240 litres	230,00 F
340 litres	520,00 F
750 litres	1 400,00 F

Outre le fait de présenter de meilleures conditions d'hygiène et d'éviter que les chiens renversent les ordures, ces conteneurs simplifient et allègent le travail du personnel chargé du ramassage.

COMBIEN DE TEMPS DOIT-ON CONSERVER SES PAPIERS ?

Dois-je garder ou jeter ce contrat, cette facture, ce certificat...? On entasse volontiers beaucoup de "paperasserie" jusqu'au jour où l'on fait le vide. Mais attention avant de vous débarrasser de vos papiers !

Le délai normal de conservation de documents est de trente ans. Toutefois ce délai peut varier suivant la nature des documents.

Ceux à caractère personnel (ordonnances ou résultats médicaux) sont à garder suivant leur importance ponctuelle et future pour l'intéressé.



A CONSERVER TOUTE LA VIE

- Le permis de conduire.
- Le livret de famille.
- En cas de divorce ou de séparation de corps, le jugement du Tribunal.
- Les documents relatifs aux biens propres apportés au moment du mariage ou acquis pendant le mariage à titre de donation, succession ou legs.
- En cas d'adoption, l'acte d'adoption.
- En cas de reconnaissance d'enfant naturel, l'acte de reconnaissance.
- Les testaments.
- Les titres de propriétés.
- Les factures des travaux ou réparations d'une certaine importance.
- Les engagements de locations ou de baux.
- Les livrets de Caisse d'Epargne.
- Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation.
- Le livret militaire et les pièces qui le complètent.
- Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires.
- Tout ce qui concerne la retraite.
- Le dossier médical :
 - * radiographies, analyses, certaines ordonnances, carnet de santé, carte de groupe sanguin, certificats de vaccinations.
- Les diplômes et titres
- Les certificats de travail.

A CONSERVER TRENTE ANS

- Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage.

A CONSERVER DIX ANS

- Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs.

A CONSERVER SIX ANS

- Les déclarations des revenus, les copies de renseignements fournis à l'administration des finances, les avertissements du percepteur, les preuves du paiement de vos impôts.

A CONSERVER CINQ ANS

- Les factures de gaz, électricité et eau.
- Les quittances de loyer et de fermage.
- Les pièces justificatives du paiement :
 - * des intérêts de toute somme due en vertu d'un prêt ou autrement,
 - * des arrérages de vente,
 - * des pensions alimentaires,
 - * des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.
- Les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux.

A CONSERVER DEUX ANS

- Les quittances de prime d'assurance

A CONSERVER UN AN

- Les certificats de ramonage, les factures des transports, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.
- Les factures de téléphone.

A CONSERVER SIX MOIS

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension, et la justification de leur règlement.

AJOUTONS A CETTE LISTE LES DOCUMENTS DONT LA DUREE DE CONSERVATION EST VARIABLE :

- Les bulletins de salaire : jusqu'à la liquidation de la retraite.
- Les contrats de travail et louage de service pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation.
- Les bons de garantie pendant la durée de celle-ci.
- Les devis jusqu'à l'établissement de la facture.
- L'autorisation de sortie de France d'un mineur pendant la durée de cette autorisation.
- Les dossiers scolaires de vos enfants jusqu'à la fin de leurs études et même après.
- Les souches de carnets de chèques bancaires et postaux, les talons de mandats et les virements, les reçus et les quittances, ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent.
- Les extraits de comptes bancaires ou postaux : environ cinq ans pour pouvoir vérifier l'état des comptes.
- Les avis de crédit ou de débit, les relevés d'intérêts : jusqu'à ce qu'ils figurent sur le relevé ou le livret.
- Talons de chèques bancaires ou postaux : environ cinq ans : ils servent à prouver un paiement qu'on vous réclame à nouveau.

VIE RELIGIEUSE

Messes :

PORCHERES : Les 1er, 3ème et 5ème dimanche du mois à 11 H
ST-ANTOINE SUR L'ISLE : Les 2ème et 4ème dimanche du mois à 11 H
ST-CHRISTOPHE DE DOUBLE : Tous les dimanches à 10 H.

Catéchèse :

Si vous désirez que votre enfant, baptisé ou non, reçoive une éducation religieuse, vous pouvez l'inscrire au catéchisme dont les séances ont lieu :

Pour les CM1 et CM2 le mercredi,
Pour les 6ème et 5ème le samedi,
à l'église de PORCHERES à 10 heures 30, en prenant contact avec :

Mr l'Abbé DAVID au 57 69 51 08
ou Mme Sylvie RULLIER au 57 49 68 32.



CARNET

NAISSANCES : Alexandre CAMELLE le 20/10/1994
Fabrice GUIBERTEAU le 10/11/1994
Teddy MALIFARGES le 25/11/1994
Damien BEAUDON le 08/12/1994
Corentin MATHIEU le 20/12/1994
Damien NOEL le 30/01/1995

MARIAGES : Romualde BERTAUD et Franck BEZIER le 20/08/1994
Nathalie DOYEN ET Christian DUCLAUD le 10/06/1995
Fabienne DURANDEAU et Eric BOURREAU le 12/08/1995

DECES : André HUREY le 29/08/1994
Frédéric BROSSIER le 03/10/1994
Régine VALEZE épouse TEIXEIRA le 19/10/1994
Jeanne NOUZAREDE Vve POURTEAU le 06/11/1994
Marguerite CHAMINADE épouse DINGHIN le 06/12/1994
Jeanne BARBARON le 23/12/1994
Simon LAVAUD le 15/03/1995
Marguerite ORIEUX le 02/08/1995

ACTUALITE RELIGIEUSE A PORCHERES

Le 11 mars, était inaugurée à Porchères, une exposition oecuménique sur l'origine des écrits bibliques, leur transmission, leurs très nombreuses traductions actuelles dans les langues les plus diverses.

Cette exposition, projetée par Monsieur l'Abbé David et moi-même, comprenait 12 panneaux loués à l'Alliance biblique Française, et 9 panneaux composés sur place par des membres de l'Association culturelle de Porchères et les Soeurs de l'école Jeanne d'Arc de St-Médard. Ce sont aussi des membres de l'Association culturelle de Porchères qui ont magistralement pris en mains tout le côté matériel.

Nous avons aussi exposé des livres à commander ainsi que des bibles à acheter.

Par la suite, cette exposition a été présentée à Guitres, St-Médard, Montpon, Les Eglisottes, Coutras et La Roche Chalais.

On entend parler un peu partout d'un réveil du sentiment religieux, d'un regain d'intérêt pour les valeurs spirituelles, face au matérialisme envahissant de notre société.

Preuve en est la floraison de tant de "sectes" et l'intérêt porté par beaucoup de nos concitoyens à tant de formes de superstitions.

C'est donc bien le moment de rappeler ou de faire connaître à ceux qui les ignorent, les valeurs irremplaçables du christianisme.

Beaucoup de livres sont parus récemment dans le but d'exprimer ces valeurs dans un langage adapté à notre culture actuelle.

En voici quelques uns :

- du journaliste Jacques DUQUESNE :
"Jésus" (Desclée de Brouwer - Flammarion)
- d'un spécialiste catholique des études bibliques, Jean POTIN :
"Jésus, l'histoire vraie"
- d'un prêtre catholique, professeur à l'institut catholique de Paris, Michel QUÉSNEL :
"Jésus de Nazareth" (Collection Dominos - Flammarion)
- d'un prêtre catholique responsable aux éditions Le Cerf de la collection "Jésus après Jésus", Gérard BESSIERE :
"Jésus, le Dieu inattendu" (Collection "Découvertes" chez Gallimard)
- D'un professeur de Nouveau Testament à l'université protestante de Lausanne, Daniel MARGUERAT
"L'homme qui venait de Nazareth, ce qu'on peut aujourd'hui savoir de Jésus" et "Le Dieu des premiers chrétiens"

Ces deux derniers livres, malgré leur technicité dans le domaine de l'histoire, veulent rendre accessible à tous les récents résultats de la recherche historique.

Françoise BREISCH

N.B. Je me suis un peu "rôdée" pour ce qui est de commander des livres à différentes maisons d'éditions pendant ces quelques semaines d'exposition. Je reste à la disposition de ceux qui désireraient actuellement se procurer tel ou tel livre relatif au christianisme (soit en leur indiquant une adresse, soit en me chargeant de le leur procurer).

INFORMATION SANTE

Dans le cadre de la Campagne de Prévention des maladies liées au vieillissement, le service Développement social de la Mutualité Sociale Agricole de la Gironde organise, sur les cantons de COUTRAS et de GUITRES, des réunions d'information qui s'adressent aux ressortissants des régimes sociaux agricoles et non agricoles et aux personnels intervenant auprès des personnes âgées : aide-ménagères, familles d'accueil etc...

Le programme prévisionnel est le suivant :

THEMES	LIEUX	DATES
L'Alimentation	St-Martin du Bois	22 septembre 95
Les rhumatismes	Porchères	2ème quinzaine d'octobre 95
Les troubles urinaires	Lagorce	2ème quinzaine de novembre
La surdité	Coutras	Début décembre 95
La mémoire	St-Seurin sur Isle	12 janvier 1996

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :

Mme Sylvie RULLIER : Tel : 57 49 68 32
Mr JACQUEMIN ou Mr GALTIER : Club de l'Amitié

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

RENOUVELLEMENT : Fournir les pièces suivantes :

- Ancienne carte
- 1 timbre fiscal à 150 Frs
- 2 photos d'identité prises de face
- 1 quittance d'électricité ou de téléphone justifiant du domicile
- Fiche individuelle d'Etat civil datant de moins de 3 mois.

PREMIERE DEMANDE : Extrait de naissance en sus des documents énumérés ci-dessus

PASSEPORT

RENOUVELLEMENT : Pièces à fournir :

- Passeport périmé datant de moins de 10 ans
- 1 timbre fiscal à 350 Frs
- + toutes les pièces énumérées pour l'obtention de la carte d'identité (photos, quittance, fiche individuelle).

Si vous désirez faire figurer vos enfants mineurs de moins de 15 ans sur le passeport, fournir 2 photos d'identité pour chacun des enfants ainsi qu'une fiche individuelle d'état civil, et présentez votre livret de famille.

PREMIERE DEMANDE : Certificat de nationalité Française ou Carte nationale d'identité datant de moins de 10 ans en sus des pièces énumérées ci-dessus

TELESECURITE : Association "Présence Verte".

Constituée en 1988, l'Association "Présence verte" a pour objet la promotion de la télésécurité des personnes.

Des conventions ont été passées avec la caisse primaire d'assurance maladie, la Mutualité sociale agricole, la CAMARCA, la CRAMA, l'ORGANIC, l'AVA Nord Aquitaine, le GIHP, l'ADMR, le Conseil Général, afin de mettre ce service à la disposition des personnes seules, isolées ou handicapées et à ressources modestes.

Le but de la télésécurité est de permettre le maintien à domicile des personnes en leur fournissant un matériel qui leur permettra d'alerter la personne ou le service le plus apte à lui porter secours en cas de difficulté, de malaise, de tentative d'effraction, d'agression, etc...

Le matériel se compose d'un transmetteur connecté au réseau téléphonique et d'une télécommande et est relié à un centre de réception où une équipe de professionnels est à l'écoute 24 H sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour bénéficier du service "Présence verte", il suffit de souscrire un abonnement avec un choix entre 3 options :

- Achat du transmetteur + droit d'entrée + redevance mensuelle d'abonnement,
- Location en contrat annuel : droit d'entrée + redevance mensuelle
- Location en contrat temporaire : redevance mensuelle.

Votre organisme de sécurité sociale, votre caisse de retraite ou le centre communal d'actions sociales de votre commune peuvent sous certaines conditions apporter une aide financière.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie ou à Mme Sylvie RULLIER, administratrice M.S.A. ou au siège de "Présence verte" 13, rue ferrère 33052 BORDEAUX CEDEX Tel : 56 44 09 09

**"La Sécu,
sans se déplacer,
comment faire ?"**

**36 15
LA SECU**

Besoin d'info ? Tapez 3615 La Sécu sur votre minitel et laissez-vous guider ...

• Les prestations et taux de remboursement • Si votre situation a changé (déménagement, maternités, etc.)
• Calculez vos droits • Liste des médecins, des infirmières, etc., près de chez vous • La Caisse d'Assurance Maladie de la Gironde.

La Sécu à domicile, 24h/24

VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE de PORCHERES - ST-ANTOINE SUR L'ISLE

1995 ! Déjà plus de 13 ans que notre association a été fondée. Elle a vu le jour le 18 mai 1982. Moins d'un an plus tard, le 1er janvier 1983, les statuts du Club étaient déposés à la Sous-Préfecture de Libourne.

Le Club n'a connu que deux Présidents : Mr Raymond BEGUERIE, qui démissionna le 24 juillet 1986 et Mr René JACQUEMIN, en poste actuellement.

Nous avons compté dans nos effectifs, jusqu'à 90 membres. Nous eûmes, hélas, à déplorer quelques décès et départs volontaires heureusement peu nombreux. A l'heure actuelle nous comptons une soixantaine d'adhérents, dont à peine la moitié sont assidus...

Or, malgré le dynamisme et les efforts des dirigeants, nous n'avons pu attirer vers nous d'autres sympathisants. Ce n'est pourtant pas faute d'activités très attractives. Outre les réunions hebdomadaires du jeudi, nous organisons un repas ou une sortie tous les mois et un grand voyage d'une semaine hors des limites du département. C'est ainsi que nous avons visité la Camargue, la Bretagne, Andorre, le Pays Basque, l'Hérault, l'Alsace, la Corse et cette année l'Auvergne.

En revanche nous avons peu à peu supprimé quelques distractions telles la kermesse et les lotos. Cet état de fait porte un nom : le poids des ans.

Aussi avons-nous décidé, d'ici la fin de l'année, de prendre certaines dispositions que nous soumettrons à l'avis de Messieurs les Maires des communes de Porchères et St-Antoine.

AMICALE DE PORCHERES

Au cours de l'Assemblée Générale du mois de juin, le bureau a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité :

Mr Georges EYRAUD reste Président,
Mme Odile AICOBERRY Trésorière,
Mme Thérèse RENARD Secrétaire.

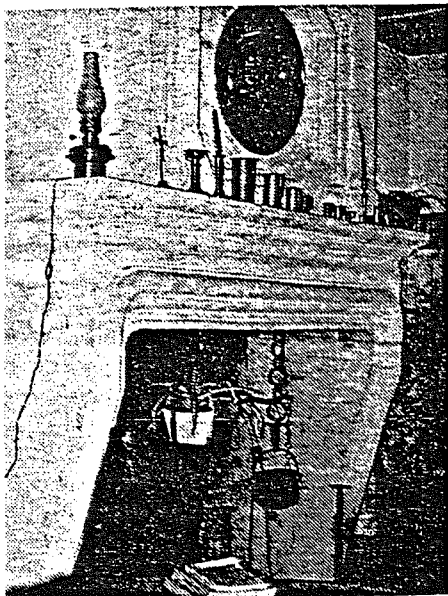
Par contre, plusieurs membres actifs ont demandé à être remplacés, nous les remercions et les remercions pour leur travail et leur dévouement.

Un regret pour notre Association, les inscriptions n'étaient pas suffisantes pour pouvoir organiser notre soirée du 14 juillet, nous avons dû annuler cette manifestation qui d'habitude regroupe une centaine de personnes.

Comme chaque année nous offrons notre participation à l'occasion de la fête locale en organisant un concours de pétanque le samedi après-midi à 15 heures.

Un voyage est en préparation pour début septembre ainsi qu'un repas pour la St-Sylvestre

ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DE PORCHERES



Cette année, l'A.C.A.P. a eu le plaisir d'accueillir parmi ses membres, Monsieur et Madame BOUCHON.

Madame Geneviève BOUCHON, Directeur de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), spécialiste de l'Histoire de l'Océan Indien et particulièrement intéressée par le Portugal (ouvrages sur Albuquerque et Vasco de Gama), nous a, au cours d'une conférence, expliqué et raconté la "Vie d'un chercheur".

Une deuxième conférence de Mme BOUCHON : "L'INDE : ses temples, ses palais, ses religions" nous a fait découvrir cet immense pays. Diapositives, photos, objets et costumes revêtus par divers membres de notre Association ont illustré cette présentation. Ce fut une après-midi de rêve fort instructive.

18 juin 1995 : "Journée Nationale des Moulins". Notre Association avec la participation de Mr Pierre BARRAU, a organisé des visites guidées du Moulin du Barrage. Cette fois encore, les visiteurs sont venus nombreux et d'assez loin.

LE MUSEE :

Depuis son ouverture, le Musée se transforme chaque année grâce aux apports qui viennent l'enrichir et particulièrement de superbes livres anciens qui, nous le souhaitons, pourront servir de base de travail à des étudiants ; (déjà trois d'entre eux ont puisé dans nos "réserves" pour leurs thèses).

La satisfaction des visiteurs nous conforte dans la poursuite de nos efforts.

En septembre 1994 eût lieu au Musée, la "Journée du rouet" au cours de laquelle les participants s'exercèrent à son maniement, et l'Atelier des Quatre Vents principalement, fit preuve d'adresse...

Cette année, le Musée a prêté à l'Espace Maurice Druon de Coutras, des documents, des photos ainsi qu'une cassette vidéo pour illustrer l'exposition "La Rencontre du pain et du beurre".

LA CHORALE :

Notre chorale, comme chaque année, a fêté la musique à PORCHERES et Aux EGLISOTTES en donnant des concerts très appréciés. Notre répertoire a évolué, nos chants s'animent (saynètes).

La préparation de nos chants demande beaucoup de travail, de nombreuses répétitions, et une présence assidue.

Dans nos projets, trois concerts sont "à la clé" :

- Château Mouleyrens à GRADIGNAN en septembre,
- SAINT-ANTOINE SUR L'ISLE,
- SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE.

En juillet dernier lors de la "Fête des Moissons" organisée par l'Association "Isle et Dronne", certains membres de l'A.C.A.P. ont participé costumés à la reconstitution des travaux des champs comme jadis.

Nous travaillons à l'organisation de manifestations au Musée, dont vous serez informés par la presse. Pour la fête locale, le Musée sera ouvert.

A.C.C.A. de Porchères

Au seuil de la nouvelle saison de chasse, on peut estimer que l'ouverture se présente assez bien. Le lièvre se porte bien. Les lapins, classés nuisibles, reviennent en force au désagrément de certains propriétaires, (dégâts dans les jardins, cultures, vignes, etc...). Pour les faisans hélas pas de reproduction réalisée, aussi nous effectuerons des lâchers comme les autres années. Une augmentation de la population de renards se fait sentir également.

Comme tous les ans notre banquet a eu lieu, le 5 août à la salle communale, en présence de 95 convives apparemment satisfaits. Rendez-vous est donné pour 1996.

Le bureau s'est agrandi de 6 volontaires lors de l'assemblée générale.

Ce même bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne saison 1995/1996.

Le Président.

AVENIR DE LA DOUBLE

HOCKEY SUR GAZON :

L'équipe 1ère après une saison difficile a terminé dernière de sa poule et devait descendre en Nat.3. La Fédération Française nous a proposé de rester en Nat.2 à condition d'évoluer dans la poule du Sud-Est, ce que nous avons accepté. L'équipe va être considérablement rajeunie avec la montée de Mathieu BESSON et le retour d'André PIERRONNET.

Entraînement tous les mardis et jeudis à 19 heures. Pour sa préparation, l'équipe participera au tournoi du S.C.O. d'ANGERS le 10 septembre. Début du championnat de France NAT.2 le 1er octobre avec les équipes de : NICE, CANNES, BLAGNAC, GRENOBLE, VILLEURBANNE, T.C. LYON et F.C. LYON.

En féminines, l'équipe cadette a été la grande satisfaction de la saison. Deux titres de Championnes de France. En février pour la salle et en juin pour le gazon avec la Coupe de l'Espérance.

BRAVO LES FILLES !

Cette année, elles s'engagent en NAT.2 avec pour objectif la montée en NAT.1B. Probable participation au tournoi d'ANGERS avec les séniors. Les jeunes ont fait une saison moyenne avec un effectif réduit. Le Club doit faire un effort cette année pour recruter davantage de jeunes.

Un grand club se reconnaît d'abord à ses équipes de jeunes. Effort de recrutement, effort d'encadrement, soutien et aide des parents.

Ils sont l'Avenir du club et de la commune.

Mathieu BESSON, Peggy BERGERE, Valérie ARNAUDET, Elodie MOUCHEBOEUF, Floriane et Emilie SABALZA ont participé en juillet à des stages avec les équipes Nationales.

PISCINE :

Après la remise à neuf de l'ensemble de filtration l'année dernière, le Club a financé cette année la réfection des plages de la piscine. Les baigneurs trouvent maintenant des plages propres et moins dangereuses. La DDASS nous a d'ailleurs félicité pour le travail effectué.

Depuis 2 ans le Club a investi 228.453 frs.

- toiture de la salle : 30.970 Frs.
- Ensemble filtration piscine 120.950 Frs.
- Sanitaires et douches des vestiaires 13.033 Frs
- Carrelage et margelles de la piscine 63.500 Frs

Pour ces travaux nous avons obtenu du Conseil Général une subvention de 55.424 Frs. Les prochains travaux seront pour la réfection du terrain de tennis.

LA MAISON DE GARDIEN :

Les travaux avancent, la maison est couverte et les huisseries sont posées. Maintenant il faut s'attaquer à l'intérieur. Nous comptons sur les bonnes volontés et la générosité de tous, afin de terminer au plus vite cette réalisation chère au regretté Jean-Claude RAMEAU.

FETE DE PORCHERES :

Le repas de la fête est organisé cette année par l'Avenir de la Double. Les inscriptions seront prises chez les commerçants du bourg et à la piscine. Prix du repas : 80 Frs

MENU : Melon, Salade Niçoise, Entrecôte, Haricots verts, Salade, Fromage, Pâtisserie

Bienvenue à tous.



PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES
LES 25-26 et 27 AOUT 1995

VENDREDI 25 AOUT :

21 HEURES :

Bal gratuit par ANIM-33

SAMEDI 26 AOUT :

15 HEURES :

Concours de pétanque

Engagement : 50 Frs par doublette

REMISE DES ENGAGEMENTS + COUPES

15 HEURES :

Concours de pêche à la ligne organisé par LA LIGNE LIBOURNAISE

19 HEURES 30 :

REMISE DES RECOMPENSES SUIVI D'UN VIN D'HONNEUR

20 HEURES 30 :

Repas champêtre organisé par "L'AVENIR DE LA DOUBLE".

Inscriptions chez Mr PICAUD Serge, à L'AVENIR DE LA DOUBLE
et chez les COMMERCANTS DU BOURG avant le 24 août

PRIX DU REPAS : 80F

22 HEURES :

Bal gratuit

DIMANCHE 27 AOUT :

9 HEURES:

Concours de belote

REMISE DES ENGAGEMENTS + COUPES.

11 HEURES 30 :

Lâchers de pigeons par LA SOCIETE COLOMBOPHILE DE
LUSSAC

Défilé et présentation d'automobiles anciennes

Passage vers midi.

15 HEURES 30 :

Passage dans le bourg et exposition.

POSSIBILITES DE PROMENADE EN CALECHES

17 HEURES 30 :

Démonstration de battage à l'ancienne avec matériel d'époque.

22 HEURES :

Grand feu d'artifice animé par le "REVEIL D'ABZAC"

GRAND BAL DE CLOTURE : ENTREE GRATUITE